

Québec, le 23 octobre 2025


Madame Nathalie Roy
Présidente de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.27
Québec (Québec) G1A 1A3

Madame la Présidente,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires à compter de 8 heures, ce vendredi 24 octobre 2025, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, afin de permettre la présentation d'un projet de loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux et à assurer la continuité de la prestation de ces services, ainsi que de procéder à toutes les étapes de son étude.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le premier ministre du Québec,



François Legault

c.c. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale